



le 15 septembre 2016

Aux formateurs de l'ESPE

La 30^{ème} Semaine de la Poésie se déroulera du samedi 11 au samedi 18 mars 2017. Elle se construit autour, et avec, un quatuor de poètes à l'honneur : Antoine Emaz, Ludovic Degroote, James Sacré et Albane Gellé. Poètes et amis de l'association, c'est avec eux que nous avons souhaité construire cette édition anniversaire du festival. Ils seront rejoints tout au long de la semaine par Sereine Berlottier, Rémi Checchetto, Sylvie Fabre G., Frédéric Forte, Marie Huot, Jacques Jouet, Cédric Le Penven, Alexis Pelletier, Thierry Renard, Olivier Salon, Christiane Veschambre et par Gabriel *Mwènè* Okoudji poète originaire du Congo-Bazzaville.

Cette année encore, les écritures et les voix seront multiples, féminines et masculines, classiques et expérimentales, reflétant chacune la diversité des écritures poétiques contemporaines.

Nous vous proposons à l'occasion de cette fête de la poésie contemporaine d'accueillir un poète dans votre classe. Votre demande devra nous parvenir impérativement avant le vendredi 14 octobre.

L'attribution et la répartition des poètes dans les établissements ne peuvent démarrer qu'à partir de la réception de **toutes vos demandes**. Cette tâche nécessite un temps de travail important pour l'équipe de La Semaine de la poésie et toutes réponses reçues hors délai bloquent le déroulement de la manifestation.

En 2016, nous avons organisé 86 rencontres avec des scolaires sur 130 demandes reçues. Les poètes interviennent sur l'ensemble de l'Auvergne, de la maternelle à l'université, à raison de 3 rencontres par jour, par poète. Sont concernés à l'ESPE, les étudiants de MASTER 1 et MASTER 2, les enseignants de Lettres, les documentalistes, mais aussi tout enseignant intéressé (Arts Plastiques, Musique, Langue, ...).

Etant donné le nombre de candidatures sur l'ensemble de l'Auvergne, nous donnons priorité à la formation des enseignants et aux étudiants. Priorité signifie pour nous entendre au mieux votre demande, et imaginer quel poète convient à votre public, à la plage horaire qui est la vôtre. Renvoyez le bulletin ci-joint avant le 14 octobre. Votre demande doit impérativement nous arriver dans les délais puisque c'est à partir de vos demandes que nous commencerons les attributions de poètes sur l'ensemble des classes. Fin décembre, nous vous enverrons les éléments de réponse : nom du poète accueilli, bibliographie.

Pour que la rencontre avec le poète soit pertinente, un travail préalable est nécessaire : lectures de textes de l'auteur invité, correspondance avec celui-ci, lecture et présentation de poètes multiples.

Une charte sert de base à nos engagements respectifs. Nous la joignons à ce courrier. Nous vous demandons d'être attentifs aux engagements, particulièrement :

- au **travail préalable** à la rencontre
- à **l'accueil** des poètes
- au **transport** (depuis le lieu d'hébergement du poète à votre établissement, ou d'établissement à établissement, ou le retour sur Clermont)
- au **repas** de midi

En tout dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou son déjeuner, La Semaine de la poésie pourrait y remédier et les frais engagés vous seraient facturés.

Nous vous convions mercredi 11 janvier de 14h30 à 17h30 à l'ESPE, pour une réunion de formation et d'informations concernant la manifestation. Notre équipe sera à votre disposition pour vous présenter les poètes, leurs recueils et vous suggérer des pistes de travail avec vos élèves. **De plus, des libraires du réseau L.I.R.A. (Libraires Indépendants en Région Auvergne)** seront présents et vous proposeront une table de vente réunissant les recueils des poètes invités. A cette occasion, vous pourrez acheter les livres du poète qui viendra à la rencontre de vos élèves (règlements par chèque ou espèces). **Votre présence est fondamentale pour un bon déroulement du projet d'accueil d'un poète dans votre établissement.** Nous nous retrouverons pour établir un bilan des actions menées le mercredi 5 avril à 14h30 à l'ESPE.

En dehors du festival, nous proposons un cycle de lectures, *Poésie hors saison*, et un cycle de découvertes : *Lectures en partage* à la Bibliothèque Universitaire Lafayette qui présentent les poètes invités au festival.

Les adhérents à l'association La Semaine de la poésie en sont informés par courriel.

Retrouvez également nos actualités sur notre site internet :

<http://lasemainedelapoesie.assoc.univ-bpclermont.fr/>

Et sur notre page Facebook : [La Semaine de la poésie](#)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Pour l'équipe de la Semaine de la poésie,
Françoise Lalot

Ressource possible :

Site de la Semaine de la poésie : <http://lasemainedelapoesie.assoc.univ-bpclermont.fr/>



Demande de participation
Si votre demande est une forme inhabituelle,
nous joindre par tél pour que nous inventions ensemble !

Photocopier pour chaque groupe concerné dans l'établissement.

À poster ou remettre dans le casier de la Semaine de la Poésie, pour le 14 octobre 2016.

Nom de l'enseignant: Groupe concerné

Matière enseignée :

Courriel.....

n° de poste ESPE ou n° perso :

tél portable :

ESPE Antenne de

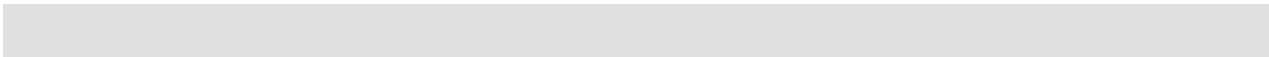
Indications, directions de travail souhaitées et indiquez, si possible, la salle dans laquelle se déroulera la rencontre :

Dans la grille ci-dessous, indiquez-nous les plages horaires qui correspondent à vos disponibilités avec la classe concernée. Ecrire OUI dans ces cases.

Le temps de rencontre par groupe est d'environ 1 heure 30.

horaires	lun 13 mars	mar 14 mars	mer 15 mars	jeu 16 mars	ven 17 mars	autre date
8h-9h						
9h-10h						
10h-11h						
11h-12h						
13h-14h						
14h-15h						
15h-16h						
16h-17h						

Si les dates proposées sont impossibles pour vous, merci d'indiquer celles qui sont envisageables et les créneaux horaires associés.



Charte pour la rencontre poète – étudiants de l'ESPE dans le cadre de la Semaine de la Poésie

Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le parcours d'éducation artistique et culturelle, de l'école au lycée, a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

L'entrée des arts et plus spécifiquement de la poésie à l'école, institutionnalisée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère de la culture et de la communication, encourage le partenariat entre enseignants, acteurs culturels et poètes en vue de sensibiliser les élèves à l'usage poétique de la langue.

Toute intervention d'un poète dans un groupe est différente d'une autre, ainsi, chaque rencontre est-elle unique. En conséquence, les échanges ne sont pas codifiés de manière rigide, mais installés dans des conditions de réussite.

Pour préparer la rencontre

Tout enseignant doit être au moins lecteur de poèmes pour lui-même et pour ses élèves. La fréquentation de différentes écritures à travers la lecture de textes choisis et diversifiés, doit se faire dans une optique de plaisir, de partage et non d'explication. Au plus tard début janvier, l'établissement reçoit un courrier mentionnant l'identité du poète, ainsi que les éléments biographiques et bibliographiques le concernant. Le poète reçoit la liste des établissements et des classes dans lesquelles il interviendra.

- L'enseignant doit se concerter avec le poète à propos des attentes réciproques pour ce travail en partenariat.
- Des échanges de courriels, courriers, d'écrits ou de dessins, de photos, de supports audio et vidéo... des élèves avec le poète favorisent les premières prises de contact, diverses questions peuvent y être jointes.
- L'enseignant doit se procurer en librairie, ou en bibliothèque, les ouvrages du poète invité et choisit les plus accessibles à la classe d'âge concernée. La bibliothèque de l'école, la bibliothèque municipale et/ou la bibliothèque communautaire profitent de l'occasion pour s'enrichir de quelques ouvrages de l'auteur. L'enseignant bâtit un projet et fait circuler les livres afin qu'ils soient vus, touchés, par les élèves.

En cas de difficulté pédagogique ou d'organisation, nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible (adéquation difficile entre l'écriture du poète et le niveau de lecture des élèves, absence de réponse à un courrier...).

En dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou sa pause déjeuner, les frais engagés par La Semaine de la poésie pour y pallier vous seront facturés (voir Charte engagement de prise en charge).

Le moment de la rencontre

- Le lieu est accueillant pour partager ce moment de convivialité.
 - Chaque rencontre se fait avec un groupe à effectif limité à celui d'une classe, pour que le dialogue soit le plus enrichissant possible pour tous.
 - C'est un moment d'échange entre les élèves, l'enseignant et le poète autour de leur regard sur le monde, de leur questionnement sur l'écriture, de leur réception de l'œuvre, ...
Les questions autour de la biographie du poète auront été posées au cours de la correspondance préparatoire, et la rencontre sera axée sur l'écriture du poète et non sur sa vie.
- L'enseignant est garant de la qualité de la rencontre, c'est lui qui est l'animateur.
- Un temps de pause est souhaitable pour le poète entre deux rencontres.
 - Pour le poète, de manière optimale, 3 rencontres par jour, dont on veillera à respecter la durée:

Cycles I et II ▶ ½ heure à ¾ d'heure	Cycle III, Collège et Lycée, ▶ 1h	Université ▶ 1h30 à 2h
--	---	----------------------------------

- Les modalités de transport et de restauration sont prévues avec rigueur entre les établissements. Les déplacements, les repas partagés avec le ou les adultes au restaurant ou à la maison, sont bien souvent des moments informels d'échanges d'une grande richesse.

Les prolongements

La venue du poète doit permettre une sensibilisation accrue au langage poétique, inciter à la lecture de poèmes, pour soi, pour les autres, en affinant la qualité d'expression, et, éventuellement inciter à l'écriture d'un recueil, donner à voir une exposition, un spectacle-lecture... Des échanges avec le poète peuvent se poursuivre suite à la rencontre.

Engagement de prise en charge matérielle et financière

La Semaine de la Poésie	Etablissement accueillant le poète
<ul style="list-style-type: none">▶ Rémunération des auteurs▶ Hébergement▶ Restauration du soir▶ Frais de transport du poète (domicile/Clermont/domicile).▶ Accompagnement pédagogique pour les projets	<ul style="list-style-type: none">▶ Déplacements (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, du retour à Clermont)▶ Repas de midi en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour.▶ Mise à disposition des livres aux étudiants

Coupon adhésion Semaine de la poésie 2016 / 2017

Je souhaite adhérer à l'association, je retourne ce coupon d'adhésion à :
la Semaine de la poésie – ESPE – 36, avenue Jean Jaurès – 63400 Chamalières
Je recevrai en retour une carte d'adhérent.

Tarif 2015 / 2016 : **15 €uros minimum**

En devenant adhérent de l'association La Semaine de la poésie, vous serez informé de ses activités tout au long de l'année par courriel, vous serez invités à nos Assemblées Générales et vous participerez aux grandes orientations prises par l'association.



Semaine de la poésie
Adhésion 2016 / 2017

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :